Número de Révision: 005.1

Date de sortie: 10/21/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	**LOCTITE PC 7254 A AL PTY RESIN known as Fixmaster Aluminum Putty RESIN**	**Numéro IDH:**	702240
Type de produit/utilisation recommandée:	Résine époxyde	**numéro d'item**	97463_10258000
Restriction d'utilisation:	Non identifié	**Région:**	Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:
P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage: Non prescrit

Élimination: P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Aluminium	7429-90-5	30 - 60
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	25068-38-6	30 - 60
Carbonate de calcium	471-34-1	5 - 10
Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica	67762-90-7	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Acides. Aldéhydes. Résines phénoliques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate. Maintenir le récipient fermé.
Stockage:	Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Protéger contre la lumière solaire.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Aluminium	3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables 1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	15 mg/m3 PEL (en Al) poussière totales 5 mg/m3 PEL (en Al) Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien
Carbonate de calcium	10 mg/m3 TWA poussière totales 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Pâte
Couleur: Gris
Odeur: Doux
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Non applicable
Pression de vapeur: Non disponible
Point / zone d'ébullition: Non disponible
Point/domaine de fusion: Non disponible
Densité/Densité relative:: 1.5634
Densité de vapeur relative: Hlus lourd que l'air.
Point d'éclair: 149 °C (300.2 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion: Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion: Non disponible
Température d'auto-inflammation: Non disponible
Inflammabilité: Non applicable
Taux d'évaporation: Non disponible
Solubilité: Insoluble

Coefficient de partage (value logarithmique):	Non disponible
Teneur VOC:	< 1.0 %; < 10 g/l (valeur pour la résine et le durcisseur ensemble) (estimé)
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Acides. Résines phénoliques. Aldéhydes. Fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Acides puissants. Des oxydants forts. Acides. Bases. Acides de Lewis forts. Acides minéraux forts. Amines. Mercaptans.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.
Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau.
Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion: Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Aluminium	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 0.888 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.3 mg/l
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien
Carbonate de calcium	Oral LD50 (Rat) = 6,450 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 6,450 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3 mg/l
Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Aluminium	Irritant		Système nerveux central Poumon
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Irritant	Allergène	
Carbonate de calcium	Poussières nuisibles		
Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica			

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Aluminium	Non	Non	Non
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Non	Non	Non
Carbonate de calcium	Non	Non	Non
Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Bisphenol-A Epichlorhydrin resin)
Division:	9
Numéro d'identification:	UN 3082
Groupe d'emballage:	III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Bisphenol-A Epichlorhydrin resin)
Division:	9
Numéro d'identification:	UN 3082
Groupe d'emballage:	III
Pulluant marin:	Bisphenol-A Epichlorhydrin resin

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: 3, 4, 8, 11,

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 10/21/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.

Número de Révision: 003.1

Date de sortie: 10/27/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	**LOCTITE PC 7254 B AL PTY HARDENER known as Fixmaster Aluminum Putty**	**Numéro IDH:**	702241
Type de produit/utilisation recommandée:	Colle époxyde à 2 C	**numéro d'item**	97463_1949613
Restriction d'utilisation:	Non identifié	**Région:**	Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H302+H312 - NOCIF EN CAS D'INGESTION OU DE CONTACT CUTANE. H314 - PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H334 - PEUT PROVOQUER DES SYMPTOMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTES RESPIRATOIRES PAR INHALATION. H361 - SUSCEPTIBLE DE NUIRE A LA FERTILITE OU AU FŒTUS.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
TOXICITE AIGUË ORAL.E.AUX.ES	4
TOXICITE AIGUË CUTANE	4
CORROSION CUTANEE	1
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	2

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d´avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
Intervention:	P301+P312+P330 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. P304+P340+P310 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage:	P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with fatty acids, C16-18 and C18-unsatd., branched and linear and tri	157707-72-7	30 - 60
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	10 - 30
Aluminium	7429-90-5	5 - 10
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	112945-52-5	5 - 10
N-aminoéthylpipérazine	140-31-8	5 - 10
4,4'-Isopropylidenediphenol	80-05-7	5 - 10
Glycerylpoly(oxypropylene)triamine	64852-22-8	1 - 5
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine	90640-67-8	1 - 5
4-nonylphénol, ramifié	84852-15-3	1 - 5
N,N-Bis(2-aminoethyl)ethylenediamine	4097-89-6	1 - 5
Benzyldiméthylamine	103-83-3	1 - 5
2-(2-aminoéthylamino)éthanol	111-41-1	0.1 - 1
Tetraethylenepentamine	112-57-2	0.1 - 1
Diethylenetriamine	111-40-0	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Le personnel à proximité et sous le vent devrait être évacué. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Ne laissez pas l'écoulement du combat de l'incendie entrer dans les drains ou les cours d'eau. Utiliser de l'eau peut causer la formation de solutions aqueuses très toxiques.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Aldéhydes. Ammoniaque. Acide nitrique. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. Assurer une ventilation adéquate. Maintenir le récipient fermé.
Stockage:	Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation. Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	Rien	Rien	1 ppm (6 mg/m3) TWA (PEAU)	Rien
Aluminium	3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables 1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	15 mg/m3 PEL (en Al) poussière totales 5 mg/m3 PEL (en Al) Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Tetraethylenepentamine	Rien	Rien	1 ppm (5 mg/m3) TWA Aérosol (PEAU) Aérosol (Sensibilisateur de la peau)	Rien
Diethylenetriamine	1 ppm TWA (PEAU)	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide, Pâte
Couleur: Gris
Odeur: Doux
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Non disponible
Pression de vapeur: Non disponible

Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	1.12
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	> 96.11 °C (> 205°F) ASTM D3278 Setaflash Closed Cup
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Non disponible
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	0.0 %; 0.0 g/l Méthode 316B SCAQMD de la Californie.
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Réactions dangereuses: Néant dans des conditions normales de traitement.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Aldéhydes. Ammoniaque. Acide nitrique. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

Produits incompatibles: Acides. Acides nitreux et autres agents nitrosants. Comburants. Peroxydes. Hypochlorite de sodium. Ce produit corrode lentement les surfaces de cuivre, d'aluminium, de zinc et galvanisées. MISE EN GARDE! Des n-nitrosamines (dont plusieurs sont des cancérigènes puissants connus) peuvent se former quand le produit entre en contact avec l'acide nitreux, les nitrites ou des atmosphères à votre concentration d'oxyde nitreux.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une rritation grave ou des brûlures. Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires. Irrite les voies respiratoires.

Contact avec la peau: Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une rritation grave ou des brûlures. Peut causer une réaction alergique de la peau. Cause des brûlures à la peau. Nocif en cas d'absorption à travers la peau.

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion: L'ingestion cause des brûlures graves à la bouche et à la gorge, ainsi qu'un danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac. Nocif en cas d'ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with fatty acids, C16-18 and C18-unsatd., branched and linear and tri	Rien
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	Rien
Aluminium	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 0.888 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.3 mg/l
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	Rien
N-aminoéthylpipérazine	Rien
4,4'-Isopropylidenediphenol	Oral LD50 (Rat) = 4,100 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3,300 mg/kg
Glycerylpoly(oxypropylene)triamine	Rien
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine	Rien
4-nonylphénol, ramifié	Rien
N,N-Bis(2-aminoethyl)ethylenediamine	Rien
Benzyldiméthylamine	CL50 par inhalation (Souris, 4 h) = 2,052 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 2,052 mg/m3
2-(2-aminoéthylamino)éthanol	Oral LD50 (Rat) = 3,000 mg/kg
Tetraethylenepentamine	Oral LD50 (Rat) = 3.99 g/kg Oral LD50 (Rat) = 2.1 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 0.66 g/kg
Diethylenetriamine	Oral LD50 (Rat) Approximatif 1,140 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,080 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.33 g/kg

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with fatty acids, C16-18 and C18-unsatd., branched and linear and tri			
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	Corrosif Irritant	Allergène	Développemental Mutagène
Aluminium	Irritant		Système nerveux central Poumon
Silice amorphe, fumee, sans cristaux			
N-aminoéthylpipérazine	Irritant Corrosif	Allergène	
4,4'-Isopropylidenediphenol	Irritant	Allergène	Sang Reins Reproductif Rate
Glycerylpoly(oxypropylene)triamine			
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine			
4-nonylphénol, ramifié	Irritant Corrosif		
N,N-Bis(2-aminoethyl)ethylenediamine			
Benzyldiméthylamine	Irritant Corrosif	Allergène	Respiratoire
2-(2-aminoéthylamino)éthanol	Irritant	Allergène	
Tetraethylenepentamine	Irritant	Allergène	Mutagène

Diethylenetriamine	Irritant	Allergène	Yeux

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with fatty acids, C16-18 and C18-unsatd., branched and linear and tri	Non	Non	Non
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	Non	Non	Non
Aluminium	Non	Non	Non
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	Non	Non	Non
N-aminoéthylpipérazine	Non	Non	Non
4,4'-Isopropylidenediphenol	Non	Non	Non
Glycerylpoly(oxypropylene)triamine	Non	Non	Non
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine	Non	Non	Non
4-nonylphénol, ramifié	Non	Non	Non
N,N-Bis(2-aminoethyl)ethylenediamine	Non	Non	Non
Benzyldiméthylamine	Non	Non	Non
2-(2-aminoéthylamino)éthanol	Non	Non	Non
Tetraethylenepentamine	Non	Non	Non
Diethylenetriamine	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Triethylenetetramine, Aminoethylpiperazine)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Triethylenetetramine, Aminoethylpiperazine)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Triethylenetetramine, Aminoethylpiperazine, Nonylphenol)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III
Pulluant marin: Nonylphenol

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: 3,8,11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 10/27/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.